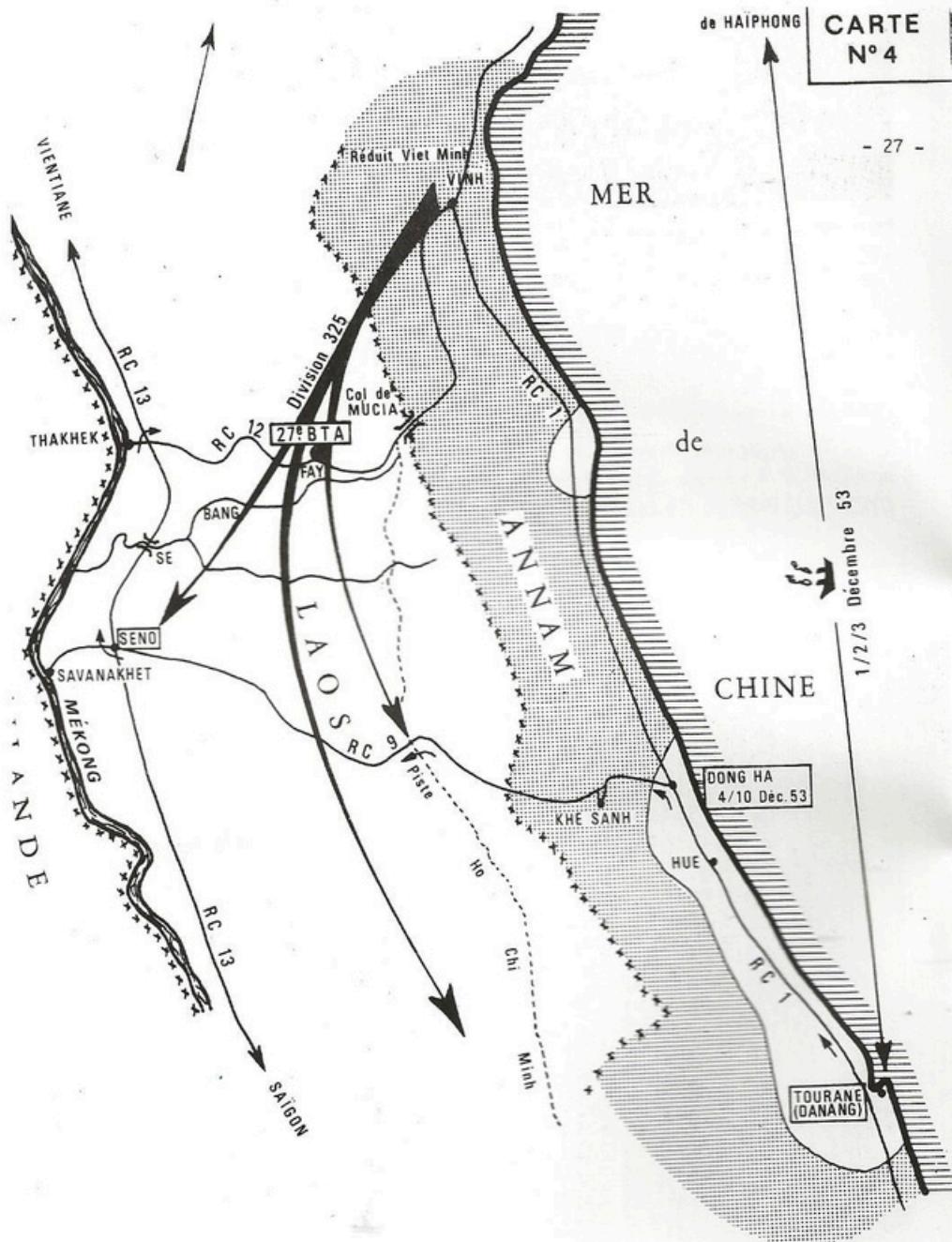


1/2/3 Décembre 53



L'OFFENSIVE VIETMINH
AU MOYEN LAOS

DU 20 DECEMBRE 1953

ECHELLE: 1/2.000.000

0 100 Km

NOEL 1953 AU LAOS

Par P. Valet

"Il y avait une fois de l'autre côté du monde, une guerre d'Indochine."

"Très loin dans l'espace, même lorsque les avions mirent Saïgon à un jour et demi de Paris. Cela permettrait à beaucoup d'hommes compétents et importants de venir voir et de dire qu'ils avaient compris. Ils arrivaient avec le gigot frais, les cerises et le mimosa; ils repartaient pour informer le Gouvernement de la République."

J.P. DANNAUD

Et c'est ainsi que des milliers de jeunes hommes se firent tuer, blesser, mutiler dans l'indifférence la plus totale de leurs compatriotes. Le département de l'Yonne compte environ une soixantaine de ces garçons dont une bonne dizaines séjournèrent à JOIGNY au sein du 3° R.A.C.. Leurs noms ne figurent pas sur le monument aux Morts parce qu'enterrés sur place, ou, pauvres dépourvus, inhumés dans leur ville ou village d'origine. C'est pour cela qu'à l'échelon départemental, en Mai 2000 une stèle est érigée à Joigny à la mémoire de tous les français ayant oeuvré, combattu et donné leur vie en Indochine pendant notre présence au Viet-Nam, Laos et Cambodge de 1858 à 1954. C'est pour cette raison que j'éprouve le besoin de vous relater une bataille particulièrement sanglante, complètement ignorée parce qu'effacée par les événements ayant lieu en même temps à Dien Bien Phu. Je ferai référence au service historique de l'armée et plus particulièrement aux écrits du Général Jean le Chatelier chef de bataillon commandant le 27 B.T.A (Bataillon de Tirailleurs Algériens) particulièrement engagé dans cette épopée. Je citerai des paragraphes entiers, en prenant grand soin de ne pas en changer une virgule, un mot. Les plans, les cartes sont l'oeuvre du même auteur. Vous pourrez apprécier la grande honnêteté du Général dans ses écrits.

Le 20 Novembre 1953 les premiers éléments sautent sur Dien Bien Phu. Les viets vont sacrifier durant cette longue bataille du 20 Novembre 1953 au 07 Mai 1954 quatre divisions d'infanterie : les 308 - 312 - 316 - 304 plus une division lourde, artillerie, mortiers lourds, trois bataillons du génie, un régiment de D.C.A.. Il lui reste la division 325 qu'il va faire partir de Vinh pour couper en deux, en son endroit le plus étroit, le Viet-Nam et le Laos. Belle manœuvre pour, une fois l'abcès de Dien Bien Phu résorbé, pouvoir porter la guerre jusqu'à l'extrême sud du Viet-Nam.

Le commandement français averti des intentions de l'adversaire, n'en ignore pas moins le plan de bataille, ni les délais accordés à la mise en place du dispositif initial. Bien entendu on ne peut que supposer leur axe d'effort. Le Laos ne dispose pour se défendre que d'un embryon d'armée, sans expérience, vivant en paix avec tous les protagonistes du conflit indochinois. C'est donc l'armée française qui assurera la défense de ce territoire.

Une fois de plus il faut déshabiller Paul pour habiller Jacques. Les 27 B.T.A. et 2/4 R.T.M. (2^e Bataillon du 4^e Régiment de Tirailleurs Marocains) stationnés au centre Annam sont dirigés par voie routière sur le Laos. Ces deux unités vont prendre de plein fouet le choc offensif de toute une division, le rapport de force est disproportionné et en faveur du Viet. Ne sachant pas d'où déboucherait l'adversaire il faut s'étendre sur plus de cent kilomètres, le 27 B.T.A. sera séparé du 2/4R.T.M. d'environ trente cinq kilomètres donc dans l'impossibilité de se venir en aide en aucun cas de figure. Les liaisons radio sont plus que précaires.

Au début ni aviation ni artillerie pour intervenir en leur faveur. Tous ces mouvements se font, dans un premier temps sans la moindre manifestation de l'ennemi, aussi une fois en place il est nécessaire de se morceller encore, jusqu'à l'échelon section (environ 40 hommes) pour détecter le viet... dans la jungle. La topographie des lieux et la végétation font écran aux émissions et réceptions radio ce qui n'arrange rien.

Le 21 décembre se déclenchent les premiers combats; je m'en réfère exactement aux écrits du Général le Chatelier :

"Le 21 décembre au soir à la tombée de la nuit, le bilan n'est pas encore dramatique : la 1^{ère} compagnie a toutefois perdu son capitaine, huit tués, douze blessés et une trentaine de disparus dont quinze coolies, la menace se précise."

"C'est dans la nuit du 21 au 22 décembre que se déclenche, sur le dispositif de la 1^{ère} compagnie et de la batterie du 69^e R.A.M. (que faisait-elle là?) l'attaque en force du bataillon 274/18."

"Le 22 décembre peu avant 5 heures du matin, au milieu des hurlements des combattants, des sonneries de clairon et des appels à la reddition formulés en français et en arabe, les vagues d'assaut des viets coude à coude déferlent dans la nuit sur la position. En moins d'une heure, tout le dispositif de la 1^{ère} compagnie et de l'artillerie est submergé après de durs combats au corps à corps. L'artillerie a tiré jusqu'au dernier moment à 150 m. devant les pièces... Les combats vont durer toute la journée du 22..... Le viet annoncera nos pertes: trente quatre tués.....

quarante cinq prisonniers dont dix huit blessés. De leur côté, les viets accusent quatre tués et quinze blessés.... Le bilan de cette longue journée serait, pour le 27ème seul et d'après les viets de dix huit tués et de quatre vingt huit prisonniers dont cinquante cinq blessés; le nombre de disparus est en réalité beaucoup plus élevé."

"Le 23 décembre au matin la 4ème compagnie décroche après avoir perdu douze tués, cinquante quatre blessés et prisonniers. Les lieutenants Gegoo et Hesse d'ALZON échappent à l'encerclément avec quelques dizaines de tirailleurs."

"C'est aux environs du PK 75 de THAKHEK que le commandant a fait pousser douze camions G.M.C. qui suffiront à embarquer, après trois jours et demi de combats, les survivants des deux bataillons : trois cent quatre vingt hommes au total (sur environ onze cent)."

"Le 27ème bataillon de tirailleurs algériens est réduit à dix sept sous-officiers, deux cent cinquante tirailleurs et cinq officiers... Quelques centaines de gradés et de tirailleurs des 1ème, 2ème, 4ème Compagnies sont encore dans la nature : on verra arriver à SENO les 29 et 30 quinze gradés et tirailleurs de la 1ème compagnie, trente six gradés (dont deux officiers) et tirailleurs de la 4ème Compagnie. Mais où est donc la 3ème Compagnie.... après quatre jours et quatre nuits de repli éprouvant en terrain hostile, la Compagnie à l'effectif de quatre officiers (...) et de cent soixante quinze sous-officiers et tirailleurs est tombée dans une embuscade (...) des rescapés rejoindront la base de SENO avec leurs armes mais épuisés le 2 janvier, l'adjudant Igelif et vingt tirailleurs le 3, le lieutenant Chaffardon le 5, et une dizaine encore le 7 : il y a donc environ 80% de l'effectif porté disparu."

"Le 26 décembre le 27 B.T.A. est en cours de reconstitution..."Quant au 2/4 R.T.M. ses pertes sont telles que l'unité est dissoute, les rescapés ventillés au sein d'autres bataillons."

"Auparavant le 18 mars 1952 le 27 B.T.A., à l'effectif opérationnel de cinq cent quatre vingt un, perdait en quelques heures 8,5% de tués, 12,7% de blessés près de 23% au total de son effectif en incluant les disparus. (...) A noter la forte proportion de sous-officiers tués et blessés : un sous-officier tué et deux sous-officiers blessés pour cinq hommes de troupe."

Le sacrifice des 27 B.T.A. et 2/4 R.T.M. aura accordé au commandement les délais voulus pour amener à pied d'oeuvre d'autres unités en nombre suffisant pour alimenter une bataille qui durera jusqu'à la fin des hostilités en Indochine.

C'est avec une rigueur et une précision toute militaire que le Général le Chatelier s'est exprimé ici. Toutes les unités opérationnelles ont connu de tels combats dans l'ignorance ou l'indifférence de la métropole. Pour la dernière fois dans notre histoire : indochinois, algériens, marocains, tunisiens, africains de race noire, citoyens des D.O.M. et des T.O.M., Indous des cinq comptoirs des Indes, français de la métropole, légionnaires venus de tous les horizons combattirent sous le même drapeau, une grande messe...., un réquiem. Cela valait bien une humble stèle près du monument aux Morts de Joigny.



LES ECARTS DE JOIGNY

Par M. Boissy

La commune est la plus petite circonscription territoriale et administrative nettement délimitée sur laquelle se sont implantés un ou plusieurs rassemblements humains chacun pour des raisons différentes (géologiques, hydrographiques, historiques, sociales, commerciales ou artisanales) en un endroit précis du site.

En général l'ensemble de l'habitat le plus important est regroupé autour du centre administratif d'où émane la vie sociale. Il réunit un grand nombre de familles diverses aux professions et intérêts différents. Il forme suivant son importance la ville, le bourg ou le village. C'EST LE COEUR DE LA COMMUNE.

En milieu rural de petits groupes de maisons et leurs dépendances ont été créés à une distance plus ou moins éloignée de l'agglomération principale dont ils dépendent. Ils constituent les HAMEAUX ou ECARTS dont à l'origine les habitants exploitaient la terre ou étaient manouvriers, tuiliers, bûcherons... par exemple.

Sur un territoire communal à l'habitat dispersé le hameau peut être constitué par une seule ferme sise au centre de son domaine agricole.

Au coeur de la cité les individus sont soumis à des obligations sociales strictes alors que ceux des hameaux semblent plus indépendants; pourtant tous sont assujettis aux lois et décrets qui régissent la commune toute entière et leur organisation administrative est unique.

JOIGNY est une commune fort étendue à la fois citadine et rurale.

Les zones habitées se sont regroupées au sud du territoire communal entre la côte et la large vallée de l'Yonne sillonnée de nombreuses voies de communications.

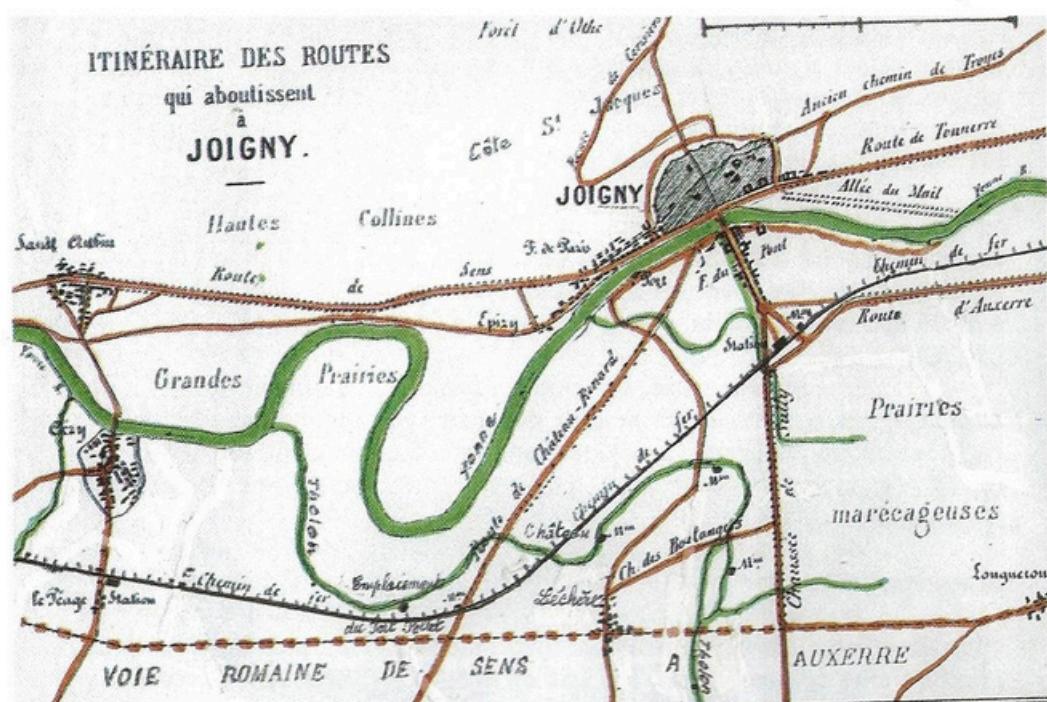
Depuis des siècles la ville proprement dite s'est étalée d'Est en Ouest en bordure de la rivière. Tout d'abord enclose dans ses murailles elle a vu se constituer ses ECARTS et s'implanter des habitations ou domaines isolés en particulier en bordure de l'Yonne et du Tholon ainsi qu'en Forêt d'Othe.

Ce sont tous ces écarts que nous allons étudier s'ils existent toujours ou évoquer s'ils ont disparu :

-LECHERES, POMPELLES, LE MOULIN à TAN, PECHOIR sur la rive gauche de l'Yonne

-EPIZY, LA MADELEINE, LE CALVAIRE à droite de la rivière

-Les fermes forestières de la FORET D'OTHE : VAURETOR, LE PRE-
PREVOST, LA METAIRIE du MILIEU (ou MILLEU), LA GLORIETTE, LA
GROTE et BEAUREGARD.



LECHERES

Ce hameau, peut-être le plus ancien, a pris naissance sur les terrains humides constitués par les alluvions de l'Yonne et du Tholon dont les lits se sont déplacés au cours des siècles.

D'après Maximilien Quantin le nom Lechères dériverait de «laiches» (plantes des lieux inondables appelées aussi rauches). Au fil des siècles il est désigné sous les vocables : LICARIA, L'ESCHERES (1206), LESCHERES et enfin LECHERES.

Il est difficile de préciser la date des premières implantations d'habitat. Elle pourrait remonter aux premiers siècles de notre ère; rappelons que la voie romaine d'Auxerre à Sens borde le sud du hameau sous le nom de «*Chemin Romain*».

De nombreux vestiges gallo-romains et mérovingiens furent découverts dans les environs proches (fouilles de Longueron). Le long de cette voie il existera certainement une vie rurale et artisanale active qui fut détruite par les grandes invasions des 7ème, 8ème et 9ème siècles.

La construction de la déviation de JOIGNY (1993-1994) a permis de découvrir en particulier près du carrefour des routes de Joigny, Chamvres et Léchères un four de potier (aujourd'hui au Musée Archéologique de Sens) et un cimetière mérovingien qui a livré un nombre important d'ossements et plusieurs dizaines de petites statuettes votives.

Des siècles s'écouleront avant que l'histoire de «Léchères» soit citée dans les textes; elle sera alors liée à la fondation de la léproserie Saint-Denis de Léchères (1) due probablement à la générosité d'un comte de Joigny au XIVe siècle.

La lèpre était apparue en Europe Occidentale, venant d'Asie, dès le XIe siècle et cette maladie mutilante fit très vite des ravages parmi les populations. Les pouvoirs publics pour combattre le fléau décidèrent l'isolement des contagieux dans des établissements situés hors des villes ou villages. Ces établissements tenus par des religieux furent appelés léproseries, ladreries, maladreries, mézelleries. Les malades y étaient plus «parqués» que soignés.

JOIGNY compte au Moyen Age deux «maisons» de ce genre :

- La maladrerie Saint-Jacques située au delà de la Porte Saint-Jacques ou Porte aux Malades et fondée au XIe siècle par les habitants de la ville.
- La léproserie Saint-Denis de Léchères de fondation comtale.

Cette dernière située à la limite de Joigny, Cézy et Béon était une propriété de plus de 50 ha à la fois maison d'accueil pour les lépreux et domaine agricole sur lequel étaient cultivés céréales, légumes, chanvre, vignes.

Une chapelle séparée des bâtiments monacaux s'élevait à l'extrémité du domaine à l'emplacement de l'actuel pont de chemin de fer de la route de Montargis(2).

1.-L'existence de cette léproserie est citée dans le «Pouillé» du Diocèse de Sens.

2.- Quelques vestiges de cette chapelle existaient encore au milieu du XIXe siècle et furent rasés lors de la construction de la ligne de chemin de fer P.L.M. en 1848-49.

Au début du XIV^e siècle l'ensemble de ces possessions dépendait du Chapitre de Sens. Deux parcelles de terre portent encore sur les plans cadastraux du XX^e siècle des noms évocateurs: les Grands Malades, les Chapitres.

En 1334 Guillaume de Brosse, archevêque de Sens en fait don au Chapitre Notre-Dame de Paris (3) qui possédait déjà, depuis 1272, 10 hectares de vignes au lieu-dit «le Clos du Chapitre» entre Chamvres et Les Péages de Cézy.(4)

Cette donation agrandissait considérablement le domaine des chanoines parisiens qui, dès 1335, envoyèrent leur représentant Odart des Barres, faire, avec le chambrier Manuel de Plaisance, un inventaire complet de ces biens et en prendre possession. Ils se heurtèrent alors au Comte de Joigny (5) qui revendiquait quelques droits sur la léproserie et en particulier celui de tenir les «plaids» (assises) devant l'entrée de la chapelle le jour de la Saint-Denis (9 octobre)

En 1336, onze personnes vivaient à la léproserie : les moines, le chapelain, un clerc et une seule lépreuse. Le domaine était exploité par les domestiques : un charretier, un vacher, un porcher, deux bouviers, une servante quiaidaient les religieux; mais ceux-ci faisaient également appel aux manouvriers voisins. Les récoltes étaient assez abondantes sur ces riches terres d'alluvions, aussi, le surplus de la production était-il réclamé par le Chapitre parisien. Régulièrement légumes, blé et vins étaient embarqués au Port Follot (6) à destination du Port Saint-Bernard à Paris.

A la fin du XIV^e siècle la régression de la lèpre permit aux moines d'étendre leurs activités agricoles et surtout maraîchères d'autant que la superficie occupée par le vignoble diminua alors sensiblement.

En 1672 la léproserie n'abritait plus aucun lépreux et sa fonction primitive était devenue inutile. L'établissement fut réuni à l'ordre du Mont Carmel et de Saint-Lazare. Le Chapitre de Sens manifesta son opposition quant à la chapelle de Léchères et fit appel, mais le 11 février 1676 il fut condamné à remettre de suite les titres de propriété à l'archiviste dudit ordre.

3.- A cette époque et jusqu'au XVII^e siècle Paris n'était qu'un évêché qui dépendait de l'archevêché de Sens. C'est en 1622 que l'évêché de Paris fut transformé en archevêché au profit de Jean-François de Gondi jusqu'alors coadjuteur de son oncle Pierre de Gondi, comte de Joigny, puis de son frère Henri (Henri et Jean-François étaient frères de Ph. Emmanuel).

4.- Hameau de Cézy actuellement en bordure de la déviation de Joigny.

5.- En 1335 Jeanne et Charles de Valois sont comtesse et comte de Joigny.

6.- Port Follot : jusqu'au XVII^e siècle le cours de l'Yonne décrivait un large méandre entre Joigny et Cézy. Un port marchand s'y était établi: le port FOLLOT ou FOLLET où étaient embarqués en particulier vivres et charbon de bois pour la capitale. Lors de l'embâcle de glaces de l'hiver 1674 l'Yonne se creusa un nouveau lit, le lit actuel; le méandre reçut les eaux du Tholon et le port FOLLOT disparut; de nos jours ce lieu est appelé «la rivière morte» par les habitants de LECHERES.



Emplacement du lit de l'Yonne avant 1674

Ce transfert eut-il effectivement lieu, ou y eut-il changement d'affectation deux décennies plus tard?

Des lettres patentes sur parchemin signées de Louis XIV et cachetées de cire sont précieusement conservées dans les archives de l'hôpital. Elles nous apprennent :

- que «le 5 avril 1695 le Roi en son Grand-Conseil a ordonné que les biens des Maladreries Saint-Denis de Leschères et Saint-Jacques de Joigny fussent unis à ceux de la Maison de Charité de la ville».

qu'«en février 1699 deux lettres patentes furent enregistrées au Parlement contenant union effective des maladreries à la dite Maison de Charité». (Maximilien Quantin inventaire général des titres et enseignement de l'hôpital de JOIGNY 1861).



Tout permet de penser que la vocation maraîchère du hameau est logiquement née du travail des moines de la léproserie et de celui des paysans qu'ils employaient. Petit à petit ceux-ci s'établirent à leur compte. Vers 1950 près d'une dizaine de maraîchers approvisionnaient en légumes les marchés de JOIGNY; aujourd'hui cette profession n'est plus exercée que par Yves Auger et sa fille.

L'économie de Léchères a pris une autre orientation. L'entreprise familiale de menuiserie Darnis installée primitivement 23 rue Montant au Palais puis route de Chamvres s'est établie à Léchères pour pouvoir agrandir ses ateliers.

Le centre hippique de la Sée s'est créé en haut du hameau à l'emplacement du domaine des moines, de chaque côté de la voie romaine:

- le logis, les écuries sur la commune de Joigny
- les manèges sur la commune de Chamvres au lieu-dit «les Grands Malades».

Un certain nombre de Joviniens à la recherche de calme ont fait construire de coquets pavillons et LECHERES est maintenant riche de 110 âmes.

LE CHATEAU DE LECHERES

Séparé du hameau par la ligne de chemin de fer, s'étire le «domaine de Léchères» dont la longue allée bordée d'arbres débouche route de Montargis à l'extrémité sud de la zone industrielle.

Au lieu-dit «Les Prés Chaulin» s'étendent un ensemble de prairies et un parc dont les grands arbres dissimulent une importante demeure, ses dépendances et son ancien moulin à eau alimenté par le Tholon. C'est le château de Léchères.

Aux XIV^e et XV^e siècles ces terrains dépendaient de la léproserie Saint-Denis puis au XVI^e siècle ils formèrent le domaine de la Motte de Baize ou Bèze du nom de la famille seigneuriale qui s'y installa : Les Delon de Baize (bienfaiteurs de l'hôpital de tous les saints). Du XVII^e siècle jusqu'à 1865 s'y succédèrent les Cholet de Bèze puis par alliance les Piochard de la Brûlerie de Bèze et les Libert. La propriété passa ensuite aux de Saint-Leu qui la cédèrent au comte de Saint-Cricq en 1880. Depuis elle est devenue la résidence secondaire d'industriels ou d'hommes d'affaires parisiens dont, en 1923, Albert Garnier maire de Joigny de 1929 à sa mort en 1935.

LES MOULINS DU THOLON

Ce ruisseau ou ru du Tholon, affluent de l'Yonne, prend sa source dans les bois de Parly (Aillantais). Les eaux vives et abondantes ont permis sur la majeure partie de son cours l'installation de nombreux moulins.

Sur la commune de Joigny avant qu'il ne se jette dans l'Yonne, il actionnait jadis trois moulins : un moulin à blé (Pompelles), un moulin à Tan près de la ligne de chemin de fer et celui du château de Léchères.

LE MOULIN DE POMPELLES ou MOULIN DES BOULANGERS

Le nom de POMPELLES ou plutôt PAMPELLES pourrait être celui du domaine rural d'un particulier PAMPILIA ou POMPILIA ou encore POMPILIUS.

Sa construction serait très ancienne, remontant même au 3^e ou 4^e siècle de notre ère, faisant suite à l'occupation romaine de la région de Longueron toute proche.



Moulin des Pompelles

C'est en 1173 qu'une charte de donation au Prieuré Notre-Dame mentionne l'existence de ce moulin de «PAMPELLES». L'établissement monastique de Saint-André va alors jouir des droits de banalités payés par les boulanger de la ville obligés d'y moudre leur grain et d'en acquitter les droits au Prieur (manuscrit anonyme du XVIII^e siècle - Bibliothèque de Joigny)

Certains boulanger n'ayant pas respecté ce règlement, en 1280 le Prieur précisera ses exigences envers la corporation des boulanger à qui il proscira cette fois sous peine de saisie, d'utiliser des farines provenant d'autres moulins. Il interdira même aux boulanger-forains de venir vendre leur pain sur les marchés de Joigny excepté le dimanche et le lundi (même manuscrit anonyme - Bibliothèque de Joigny)

Ce domaine a gardé sa vocation de moulin à grain jusqu'au XX^e siècle. Le meunier et sa famille vivaient sur les lieux. A la Révolution le Prieuré devint bien national, le moulin fut vendu et les propriétaires successifs, des notables joigniens habitant en ville, laissèrent à leurs employés la jouissance de l'habitation de Pompelles.

En 1940 la vie du moulin s'arrêta définitivement (7). La famille Bourassin propriétaire des lieux les a transformés en résidence privée, a supprimé la roue à aubes qui entraînait les meules, abattu une partie des dépendances, mais le Tholon traverse toujours la propriété.

LE MOULIN A TAN

En aval du moulin de Pompelles, près du pont du Tholon et de la voie de chemin de fer, sur la route de Chamvres, existent encore des bâtiments en fort mauvais état; ce sont ceux de l'ancien moulin à tan qui transformait l'écorce de chêne en poudre destinée au tannage des peaux.



Le Tholon et un des batiments du moulin à Tan

Les tanneries joviniennes avaient été sources d'emplois depuis les temps les plus reculés. Implantées sur les terrains de la rive gauche de l'Yonne dans le «faux-bourg du pont», elles bordaient un des bras du Tholon, le ru de la Sabotée, propriété de l'«Hôpital-Lez-les-Ponts» qui permettait aux maîtres tanneurs de faire prélever par leurs ouvriers l'eau (mesurée en «sabotées») nécessaire à leurs activités.

Les archives de hôpital gardent la trace de nombreux litiges qui opposèrent cet établissement aux tanneurs assignés en justice. Ils étaient neuf petits exploitants en 1457 dont Guérin Blefre et Jean Bonneau; ils se virent accusés de retenir et troubler l'eau de l'hôpital.

7.- Le droit de mouture du moulin de Pompelles fut reporté sur les moulins de Cézy.

Aux siècles suivants le nombre d'entreprises diminua mais leur importance s'accrut; en 1692 on ne comptait plus que quatre maîtres-tanneurs : Adrien Piochard, Jacques Pérille, Jean Ferrand et Claude Deon, riches bourgeois et notables de la ville. Ils fournissaient en cuir les bourreliers, selliers, savetiers et cordonniers de Joigny et des environs.

Notons que dès le Moyen-Age existait un marché aux cuirs dans le quartier Saint-Thibault près de la rue Bourg le Vicomte.

La dernière tannerie cessa toute activité après la première guerre mondiale. Située entre le Chapeau et l'avenue Gambetta elle fut achetée par la ville, sa haute cheminée et ses bâtiments abattus en 1930, ses fosses comblées pour y construire le Groupe scolaire Albert Garnier et son terrain de sport terminés en 1934.

La disparition définitive des tanneries joviniennes entraîna la transformation du moulin à tan en tourneries dont les machines étaient actionnées par les eaux du Tholon. Elles fabriquaient manches d'outils et caisses d'emballage. Le moulin devint «*Les tourneries de JOIGNY*» plus communément appelées par les Joviniens «*Les manches à balais*».

Entre les deux guerres la promenade classique des habitants du Faubourg consistait en ce qu'ils appelaient «*faire le tour des moulins*» qu'ils effectuaient en empruntant la route de Chamvres, Pompelles, la route de Paroy, le pont du chemin de fer, la route d'Auxerre (avenue Robert Petit) pour aboutir à la Demi-Lune (Rond-Point de la Résistance).

PECHOIR ET SON BARRAGE

A l'extrême Est de la commune, éloigné de plus de 2 km du Faubourg du Pont le site de «*Pêchoir*» jouxte, sur la rive gauche de l'Yonne, la limite de Champlay et son lieu-dit «*Belle Avoine*».



Le barrage-écluse de Pêchoir et la maison de l'éclusier

Cette appellation pourrait remonter au XVe siècle et correspondre, non à la culture particulière de l'avoine ou «aveine» à cet endroit, mais à l'existence dans les parages immédiats d'une ferme et de ses terres très fertiles dont la location représentait un rapport important à son propriétaire, on disait «une belle avoine».

Un premier barrage sur l'Yonne fut construit à la hauteur de la Perrière (route de Laroche). Il n'en reste qu'une seule pile qui émerge au milieu de la rivière.

En 1842-43 cet ouvrage fut supprimé et remplacé un peu en aval par le barrage actuel et son écluse. Modernisé en 1955 il est muni d'un système à clapets mû électriquement.

Barrage et écluse ont toujours nécessité la présence constante d'un éclusier-barragiste (8) qui dispose d'une habitation située à proximité.

Près de l'écluse, la demeure occupée par les barragistes successifs ainsi que deux autres maisons construites à peu de distance sur le site de Belle Avoine forment un petit lieu de vie.

Quant au nom «*Pêchoir*» il remonte aux temps très anciens où les comtes de Joigny (9) avaient donné des droits de pêche à leurs sujets qui choisissaient en particulier de tendre leurs filets en un endroit de la rivière réputé poissonneux : «*le Pertuis-Robert*» (10) toujours connu des pêcheurs.

Le pont franchi nous voici sur la rive droite de l'Yonne où nous vous invitons à découvrir d'autres écarts.

EPIZY

Pourquoi vous direz-vous faire d'Epizy un hameau de Joigny alors que la caractéristique du hameau est d'être séparé du centre communal par une zone non bâtie?

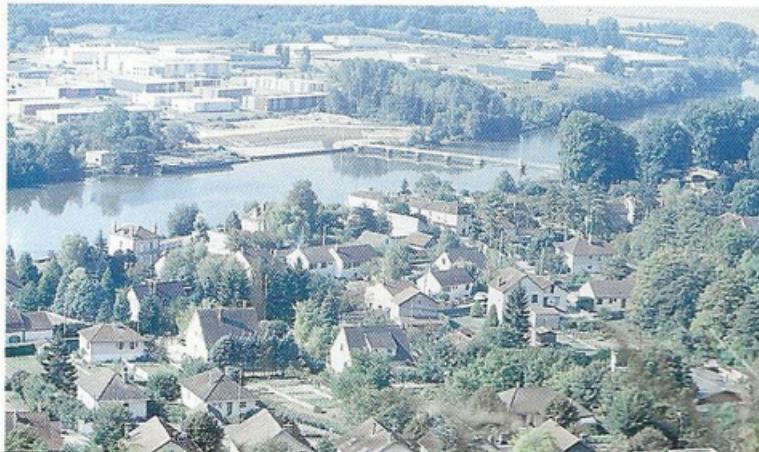
Celle-ci n'existe plus et le point de jonction de la ville et d'Epizy est la carrefour dit de «*la Bascule*».

Quand la Halle aux Grains et le Théâtre furent édifiés en 1823 un système de pesage des marchandises transitant à Joigny fut installé au croisement du Faubourg de Paris, du Quai de Paris (Quai Leclerc) et du Quai d'Epizy : ce fut le «*Carreau de la Bascule*». De nos jours, pour rappeler cette époque il ne reste plus que le petit pavillon de l'octroi à l'entrée du Quai d'Epizy.

8.- La navigation de plaisance assez importante à la belle saison et le passage des péniches impliquent la présence et les interventions fréquentes du barragiste chargé de faire franchir l'écluse aux embarcations.

9.- En particulier Jean Ier de Noyers dans sa charte de 1352 donne droit de pêche à vie, du Pont au Pertuis-Robert, à certains habitants au profit de l'hôpital-lez-les ponts (Desmaisons).

10.- Etranglement de l'Yonne entre deux îles qui se situaient à la hauteur du Mail ou allée Villeroy.



Le hameau d'Epizy vu de l'Avenue de la Côte Saint-Jacques

Mais au début du XVII^e siècle la cité ne dépassait pas, vers l'Ouest, la Porte Saint-Jacques. Le Faubourg du même nom et le quartier du Trianon se formèrent au XVIII^e siècle, Epizy restant toujours à l'écart.

C'est l'urbanisation des deux siècles suivants qui amorça puis termina le rattachement d'Epizy à la ville, d'abord par la construction des demeures bourgeoises du Faubourg de Paris entre la route nationale 6 et les rives de l'Yonne puis le lotissement du hameau et son expansion.

Pourtant ce lieu fut habité depuis des temps très lointains.

Appelé successivement ESPIRIACUM, ESPIRI, EPISI, puis EPIZY, c'est dans un document écrit, donné par Renaud IV comte de Joigny, qu'apparaît dès 1168 le nom du hameau.

A cette date l'époux Aléis de Nevers (11) allait partir pour la Terre-Sainte; il fit au Prieur de Notre-Dame une donation importante à prendre sur ses moulins du pont et sur ses vignes par lettre du 27 mars (année non marquée) faite à «EPISI» et confirmée par l'archevêque de Sens GUILLAUME AUX BLANCHES MAINS (1168-1178). Cette donation authentifie l'existence du hameau.

Au cours du XVII^e siècle deux évènements situés à Epizy laisseront également des traces écrites.

En 1603 le cardinal Pierre de Gondi vient d'acheter le comté de Joigny et fait construire six ans plus tard le couvent des Capucins à l'emplacement de l'ancienne maladrerie SAINT-JACQUES (12).

Par contrat du 27 juin il fait transférer les malades dans «une maison et son clos» appelés alors «Clos de la Santé» situés entre la voie principale d'Epizy et les rives de l'Yonne (13).

11.- Epouse de Renaud IV, elle décéda en 1187, fut inhumée à l'Abbaye de Dilo et son tombeau fut ramené à Joigny au siècle dernier et déposé dans le bas-côté Sud de l'église Saint-Jean.

12.- Le collège Saint-Jacques et la maison de retraite des Capucins s'élèvent à l'emplacement du couvent dont une partie des bâtiments XVII^e siècle existe toujours.

13.- Le nom «Clos de la Santé» ne se trouve signalé sur aucun plan des XIX et XX^e siècles ni sur les relevés cadastraux. Cité par Davier P. 67.



Le Cardinal, Comte de Joigny, Pierre de Gondi

Les pestiférés y seront isolés lors de l'épidémie de 1638.

En 1672 la Maison de la Santé, comme toutes les maladreries du royaume, par décret royal, fut rattachée à l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem.

Le 8 décembre 1697 maison et enclos furent affermés pour seize livres de rente au sieur Cantien Hardouin.

La maladrerie d'Epizy semble alors avoir terminé sa fonction hospitalière.

Revenons quelques décennies en arrière. En 1651 les habitants de la ville et du hameau vécurent quelques jours d'angoisse.

Joigny était depuis peu «ville d'étape» et comme telle, tenue de loger les troupes de passage munies d'une lettre royale. Or quarante six officiers et six cent soixante quinze cavaliers du Duc d'Orléans furent signalés approchant d'Epizy.

Cinq notables Joviniens partirent au devant des soldats et de leurs chefs qui exigèrent l'entrée dans la ville ainsi que deux boeufs, trois vaches, vingt moutons, dix muids de vin pour leur subsistance sans oublier dix mille livres d'argent et filles et femmes pour l'étape!

Les édiles, par la voix de leur maire, Piochard-Tête d'Argent, leur opposent un refus catégorique. Joigny ferme ses portes. Une partie de la troupe se précipite vers les remparts que les soldats cherchent à escalader à l'emplacement d'une brèche entre la Porte du Bois et la Porte Saint-Jacques. Les habitants résistent vaillamment. Les coups de mousquets éclatent entre assiégés et assaillants. Mais ces derniers abandonnent vite, surpris par la détermination des Joviniens. Ils se retirent, contournent les murailles du couvent des Capucins (14), rejoignent, à Epizy, le reste du régiment et tous se replient dans la plaine de Léchères.

Trois jours plus tard nouvel assaut à la Porte du Pont et à la brèche des remparts, toujours sans succès pour l'attaquant.

Alors Pierre de Gondi et son frère le Coadjuteur (15) intercèdent auprès de Louis XIV qui charge le Marquis de Vardes de faire délogez le régiment. Sans tarder Piochard-Tête d'Argent reçoit les officiers, procède avec ceux-ci à l'échange des prisonniers, et tous scellent la paix par un banquet à «l'Auberge des Trois Roys», Ruelle Montbrun.



Chateau d'Epizy

Le calme revenu, la vie reprit son cours rythmée par le travail des laboureurs qui exploitaient leurs lopins de terre près de la rivière, conduisaient leurs troupeaux dans la plaine d'Epizy, entretenaient au lieu-dit le «Clos le Roy» d'excellentes treilles, gravissaient les hauteurs bordant le vallon de «Paradis» ou les pentes de «Sous-Villiers» pour y soigner leurs parcelles de vigne.

Avant la Révolution un notable influent issu d'une vieille famille jovinienne, Hardouin de la Reynerie, se fit construire au centre du hameau le petit château aujourd'hui caché derrière les grands arbres de son parc.

Jusqu'au début du XXe siècle une tuilerie-briqueterie (famille Ablon) approvisionna les chantiers joviniens puis, plus récemment, quelques petites entreprises (fabriques de moulin à café, de cartonnages) dotèrent un moment cet écart d'une certaine activité. De nos jours un seul atelier a pris le relais pour entretenir et réparer les pénichettes et bateaux de la société Locaboat.

Le nombre d'habitants s'élève à environ cent soixante dix personnes.

Epizy est surtout devenu une très agréable zone résidentielle aux coquets pavillons entourés de verdure.

14.- Le couvent des Capucins situé au delà des fortifications de la ville était entouré de hauts murs.

15.- A cette époque Pierre de Gondi était comte de Joigny et son frère François-Paul, coadjuteur de l'archevêque de Paris, deviendra le Cardinal de Retz.



Le Capitaine Echeman et sons avion sur le terrain d'Epizy en 1913

Mais c'est aussi l'ensemble des terrains compris dans le méandre de l'Yonne et il faut évoquer les manifestations de prestige qui attirèrent les foules au XIXe siècle et au début du XXe quand les hussards et les dragons en garnison à Joigny organisaient manœuvres et revues militaires, courses de chevaux et concours hippiques dans la «plaine d'Epizy». Une rue du hameau, la rue des Dragons, rappelle ces défilés de cavaliers.

Et que dire des meetings d'aviation qui permirent certaines années à plus de cinq mille spectateurs d'admirer, entre les deux guerres, les évolutions acrobatiques des Dore, Fonck, Maryse Bastié, Hélène Boucher conviés par un groupe de joviniens fanatiques d'aviation! La configuration des lieux limités par le cours de l'Yonne avait incité Messieurs Richard (tanneur), Rogier (hôtelier), Moreau et Pelletier à faire aménager dès 1913 (16) une piste d'atterrissement et un hangar afin de développer un sport à peine naissant.

Plus tard, vers 1950 le maire Roger Mouza, aviateur chevronné, forma le club «les Ailes Joviniennes» toujours actif mais en un autre lieu.

En cette fin du XXe siècle manifestations militaires et aéronautiques ont cessé. La plaine d'Epizy est maintenant un espace tranquille fréquenté par les pêcheurs et les amateurs de camping. Quant aux promeneurs ils peuvent à loisir suivre les rives de l'Yonne, s'arrêter à la hauteur du barrage identique à celui de Pêchoir ou, du pont du canal sans écluse creusé en 1843, regarder passer péniches et bateaux de plaisance.

16.- En 1913, peu de temps après l'aménagement de la piste d'atterrissement le capitaine Echemann s'y posa. Nous le voyons ici entouré en particulier par les notables dont il est parlé dans l'article.

LA MADELEINE ET LE CALVAIRE

Deux lieux-dits aujourd'hui intégrés dans la ville nouvelle furent jadis de petits espaces de vie : *La Magdelaine et le Calvaire*.

LA COMMANDERIE DE LA MAGDELAINE

Les Commanderies, communautés religieuses nées des premières croisades, réunissaient au XI^e siècle d'anciens croisés d'origine noble qui avaient abandonné tous leurs biens personnels à l'Ordre du Temple ou à celui des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem devenus de ce fait riches et puissants (17).

Grâce aux libéralités des premiers comtes de Joigny, une de ces commanderies existait à l'Est de Joigny dès le début du XIII^e siècle: ce fut la COMMANDERIE DE LA MAGDELAINE.

Par une charte datée de 1219 Pierre, comte de Joigny, reconnaît avoir donné aux Frères du Temple quinze livres de rente pour édifier un chapelle dans leur «*Maison*» et y faire dire la messe tous les jours.

Plus tard Guillaume devenu à son tour comte de Joigny confirme par lettres avoir reçu des religieux de la Magdelaine une somme de cinq cents livres tournois pour les acquêts et censives qu'ils lui devaient, lettres certifiées exactes en 1255 par la Reine de Navarre, comtesse de Champagne (Archives Nationales S.5252)

Située au delà de la Porte Percy, sur le chemin de Troyes (18) «*la Magdelaine*» comprenait la maison des Templiers, la chapelle et était dotée de cent vingt arpents de terre labourable (environ 50 ha), de quelques vignes sur le coteau et de prés en bordure de l'Yonne, le tout exploité par les Frères et les serfs attachés à ces biens. Cette commanderie ouvrait ses portes aux pèlerins et voyageurs, leur offrant hospitalité et soins légers si nécessaire.

En 1307 Philippe IV le Bel, pour s'emparer de la fortune de l'Ordre du Temple supprima celui-ci, condamna au bûcher le Grand Maître et ses proches collaborateurs. Mais le Pape, hostile à ces mesures, attribua le bien des Templiers à l'Ordre des Hospitaliers. C'est ainsi qu'à Joigny les possessions de la Commanderie de la Magdelaine furent données à la Commanderie des Hospitaliers dite de Saint-Thomas qui elle même cessa d'exister en 1430 et ses biens attribués à des Maisons plus importantes (Cerisiers en 1470 puis Launay près de Saint-Martin-sur-Oreuse (19) en 1474).

17.- Echo de Joigny N° 38 - article du colonel F. Schneider.

18.- Au Moyen Age le chemin de Villeneuve-le-Roy (Villeneuve-sur-Yonne) à Troyes passait par Joigny, Brion, Venizy, Villeneuve-aux-Chemins où il rejoignait la route de Saint-Florentin à Troyes.

19.- La Commanderie de Launay (Sénonnaise) importante et riche existera jusqu'à la Révolution.

Si le souvenir de cet établissement religieux s'est effacé de la mémoire collective son nom s'est perpétué dans l'appellation du lieu-dit traversé par le route de Brion et nommé «*La Madeleine*».

L'ERMITAGE DU CALVAIRE



L'hermitage du Calvaire à la fin du XVII^e

Une colline calcaire assez pentue s'élève derrière le lycée Louis Davier au lieu-dit «*CHAUFFOUR*». Des fours à chaux y existaient au Moyen Age.

L'extraction de la craie à ciel ouvert avait formé une vaste carrière et sa terrasse dont la blancheur tranche toujours sur la couleur de la végétation environnante. Cet endroit est connu des Joviniens sous le nom de «*CALVAIRE*».

En 1660 les habitants n'y extrayaient plus de pierres depuis longtemps. Ils eurent l'idée d'y ériger un calvaire, de leurs deniers. Ils chargèrent le sieur HAY, receveur des taillons, de faire exécuter et éléver cet ouvrage sur la terrasse, creuser plusieurs chapelles dans la carrière et bâtir deux cellules qui furent immédiatement habitées par deux ermites (d'après Louis Davier). Ces anachorètes cultivaient aux alentours quelques petites pièces de terre afin de pourvoir à leur nourriture.



Le Calvaire en l'an 2000

Chaque année au temps des Rogations (11-12 et 13 mai) des fidèles s'y rendaient en procession pour assister à la bénédiction des vignes et des blés par le Clergé de la ville, coutume qui se perpétua jusqu'au début du XXe siècle.

A partir de 1716 l'ermitage cessa d'être habité et du vivant de l'historien Davier chapelles et calvaire tombèrent progressivement en ruine.

Vers 1900 la carrière du Calvaire servait de lieu d'entraînement aux militaires et aux adhérents de la société de tir de Joigny; des concours y furent même organisés. Pour gagner le stand du Calvaire les tireurs empruntaient la rue Christian Fourré qui s'appelait alors rue du Tir.

LES FERMES DE LA FORET D'OTHE

Dès les premières années du XIVe siècle Jean II comte de Joigny octroya à la Communauté des habitants la jouissance d'une partie des «Bois du Comté» avec «droits de chasse, de poisson et de glandée» ce qui signifie que nos ancêtres en plus d'attribution de bois pouvaient mener leurs bestiaux (boeufs, vaches, chevaux, ânes, moutons et porcs) se nourrir en forêt.

Il est logique de penser qu'au fil des siècles des paysans furent susceptibles de s'installer avec leurs troupeaux dans certaines clairières des Bois de Joigny et ainsi se sont créés les petits écarts au coeur et en bordure du massif forestier.

La carte de Cassini, le recensement de 1764, d'autres documents de ces trois derniers siècles et les relevés cadastraux nous ont livré le nom de ces fermes dont il reste les bâtiments ou seulement des vestiges.

Un procès-verbal du 19 Messidor An III (7 juillet 1795) rédigé par les administrateurs du District de Joigny précise que les enfants des fermes de la Grotte et de la Gloriette seront instruits dans les «écoles de la Fraternité» du quartier Saint-Thibault et ceux de Vortor, Beauregard, le Pré-Prévost, la Métairie du Milleu fréquenteront «l'école de la Liberté» dans le quartier Saint-André-Saint-Jean. Il existera aussi la Métairie Saint-Jacques située dans le secteur forestier appelé Bois de Saint-Jacques. (cité en 1699 sur un acte conservé dans les archives de l'hôpital) (20).

VAURETOR

Ce hameau est situé à l'orée de la forêt sur le chemin départemental qui joint la route de Dixmont au village de Looze. A l'origine désigné sous le vocable VALLIS RETORTAE (vallée sinuuse), il s'appela par la suite VORTOR, VAULX RETOR puis maintenant VAURETOR.

20.- Secteur voisin du hameau de Vauretor, l'un et l'autre autrefois propriétés de l'Hopital-lez-les-Ponts.

On pourrait croire que cet écart dépend de la commune de Looze, ce serait inexact car il est implanté en bordure des «Bois de Joigny» ou bois communaux; seul un hangar construit à quelque distance de la ferme est sur le territoire de Looze.

Depuis une époque très reculée cette métairie appartenait à l'»*Hôpital de tous les Saints*» de Joigny qui, en 1738, l'affirma pour 145 livres par an aux sieurs Chateau et Jacquinet. Elle comprenait habitation, granges, soixante douze arpents de terre cultivable, bois et haies d'alentour et dépendait de la Paroisse Saint-André (21).

De tous temps les métayers ont complété leurs maigres gains en faisant des charrois de grumes et de bois de chauffage. Ainsi jusqu'aux environs de 1930 la famille Moreau avec ses attelages de boeufs débardait et livrait les énormes troncs au Port au Bois de Joigny.



Près du dernier tournant du chemin départemental 183 et face au chemin du champ de tir militaire de la Fontaine aux Anes vous découvrirez toujours la ferme de Vauretor dont les bâtiments sont tournés vers la plaine de Looze, face au midi (22) et sachez enfin que durant la période de l'occupation allemande de 1940-44 de nombreux clandestins trouvèrent dans cette ferme isolée adossée à la forêt un asile protecteur et sûr.

LE PRE-PREVOST

La dénomination de cet écart permet de faire remonter son origine à l'Ancien Régime. Un extrait de la Coutume du Bailliage de Troyes en date du 26 octobre 1509 stipule :

21.- Archives de la Bibliothèque de Joigny, liasse 39 et archives de l'hôpital.
22.- aujourd'hui propriété privée.

«Au dedans..... de la Chastellerie de Joigny, est le dict fief de Beau-Regard où il y a prévost».

Ce petit bien forestier situé dans les bois du Fort Bouquin à 500m. au Nord-Est de Beau-Regard aurait-il été attribué par le Comte à son officier seigneurial? Ceci expliquerait l'appellation ancienne «Pré au Prévost» devenu par la suite Pré-Prévost où résidèrent les «garde-bois» du comté (23)

Au centre de la clairière s'élevait la maison du garde-forestier (et de sa famille) chargé de la surveillance des bois du Fort Bouquin et du Grand Marchais.



Une joyeuse coutume s'instaura au moment de la Révolution : la jeunesse y allait danser.

Plus tard les réunions festives du Pré-Prévost s'espacèrent mais la tradition voulait qu'au début du siècle on y fit le premier dimanche de mai «la fête du muguet». Par groupe et en famille les Joviniens gravissaient le chemin de la Croix d'Arnault, suivaient le sentier forestier qui aboutissait dans la clairière. Là étaient dressées quelques baraqués (vente de boissons, de pâtisseries et sucreries) ainsi qu'un «parquet» sur lequel des couples dansaient tandis que parents et enfants s'égaillaient dans les sous-bois à la recherche du muguet abondant à cette époque.

En cette fin de siècle les garde-forestiers ont abandonné depuis longtemps leurs maisons isolées. Celle du Pré-Prévost et ses dépendances faute d'occupants se sont vite dégradées et maintenant le promeneur en cherche vainement les traces.

23.- garde-bois = appellation ancienne du garde-forestier.

BOIS-COEUR

Autre maison forestière jadis habitation du deuxième garde-forestier responsable des secteurs boisés de Beauregard, des Vaux Sourdes (Voies Sourdes) des Droits et de Bruyères. Elle porta successivement les noms de Bois-aux-Coeures, Bois-au-Coeur puis Bois-Coeur. Ces appellations restent énigmatiques.

C'est en empruntant le chemin escarpé de la Collinière que l'on arrive au lieu-dit Bois-Coeur et à la maison entourée d'un ensemble de terrains, friches et bois d'une superficie de deux hectares.

Le dernier brigadier des Eaux et Forêts, Monsieur Maladen occupa depuis 1940 cette maison dépourvue de tout confort. Retraité, il resta dans les lieux jusqu'en 1964 date à laquelle la Municipalité décida de louer symboliquement l'immeuble et les terrains environnants aux Eclaireurs de France pour une durée de trente ans.

Depuis, la ville a construit à proximité le «Centre aéré» qui accueille les enfants pendant les périodes de vacances et les jours non scolaires. Tout naturellement le terrain de Bois-Coeur se trouve compris, si nécessaire, dans leur espace de jeu. Quant à la maison elle est définitivement fermée et se détériorera inévitablement.

LA METAIRIE du MILLEU

Elle était située au centre de la Forêt du MILLEU ou MILIEU, au raccordement des chemins forestiers de la Vallée des Charmes (commune de Joigny) et du Val Saint-Quentin (commune d'Armeau).

Son origine est fort ancienne puisqu'elle est signalée dans le dénombrement des biens du Comte de Joigny et était rattachée à la Paroisse Saint-André (24).

C'était le hameau le plus isolé et le plus éloigné de la ville. Pensez que les métayers successifs pour se rendre au bourg et leurs enfants pour fréquenter l'école de Saint-André (les secteurs scolaires existaient déjà au XVIIIe siècle) devaient à pied, chaussés de sabots, gagner la commune par le chemin de Sainte-Suzanne, la longue allée forestière appelée au XIXe siècle «Allée de la Briffe» ou *Avenue du Monument* (25) puis descendre le chemin de la Collinière, parcours de plus de 8 km à travers bois aller et retour.

24.- Davier historien de la ville et du Comté de Joigny P.18.

25.- «le 26 mai 1823 par devant Simon-Edme Parisot avoué demeurant 10 rue Montant-au-Palais Philippe-Louis Arnault, marquis de la Briffe demeurant à PARIS, échange son hôtel particulier parisien contre des bois et différents biens, meubles et immeubles à Joigny». Les bois s'étendaient sur plus de vingt finages différents tous situés à gauche de la route actuelle allant de Joigny à Dixmont et traversés par une longue allée forestière de plus de 13 mètres de large. Ils prendront le nom de FORET de la BRIFFE. Au cours du XIXe siècle les descendants de Philippe-Louis Arnault feront élever à la mémoire de celui-ci à mi-parcours de cette longuavenue, un socle surmonté d'une croix d'où le nom «*Avenue du Monument ou de la BRIFFE*» donné à cette voie.

L'exploitation comprenait des bâtiments d'habitation et les dépendances entourés de trente arpents de bois et vingt de terres labourables pour lesquels au XVII^e siècle les droits de censives étaient dûs au Comte. La Révolution venue, l'ensemble des propriétés du Comte de Joigny, Gabriel-Louis Neuville de Villeroy fut vendu comme bien national. La Métairie du Milleu fut acquise par Madame Veuve Boullard de Villeneuve-le-Roi (Villeneuve-sur-Yonne) avant d'être rachetée, ainsi que de nombreuses parcelles de bois, par Messieurs Usquin Père et Fils (26).

En 1823 Monsieur Usquin procéda à un échange avec Monsieur Philippe-Louis Arnault, marquis de la Briffe. Ce dernier «*cédait son hôtel particulier 3 quai Voltaire à PARIS contre 1204 ha 50 a 78 ca de bois, la Métairie du Milleu et une petite maison sise à Joigny, rue allant au Palais*».

Lors de cet échange la Métairie n'avait guère évolué depuis le XVII^e siècle, seule la superficie des terres s'était accrue d'environ dix sept arpents (7 ha).

Quelques vaches devaient composer le troupeau de la fermière qui menait paître ses bêtes dans la centaine (27) la plus proche appelée «*le Parc aux Vaches*».

Cette petite ferme forestière encore exploitée au tout début du XX^e siècle fut abandonnée définitivement avant 1914.

Pendant l'occupation de 1940-44 les bâtiments vétustes furent dynamités et ruinés par les allemands qui pensèrent (peut-être à juste titre) détruire un abri de réfractaires ou une cache d'armes.



Si la curiosité où l'envie d'une longue promenade vous incite à diriger vos pas au fond de la Vallée des Charmes rien ne vous rappellera l'existence passée de cette Métairie, sinon quelques vieilles pierres dissimulées sous les ronces et peut-être encore un reste de portique marquant l'entrée de la fermette et encore debout vers 1950.

26.- Mr Usquin se rendit aussi acquéreur de l'allée du Mail ou allée Villeroy qu'il revendit à la Municipalité jovinienne vers 1815.

27.- la centaine : secteur forestier limité par des chemins, sentiers ou layons rectilignes.

LA GLORIETTE et la GROTTE

A l'orée de la forêt et en rive de la commune de Saint-Aubin (au XIV^e siècle Villiers-sur-Yonne) existaient autrefois deux fermes isolées distantes à vol d'oiseau d'environ cinq cents mètres : La Gloriette et La Grotte situées la première sur la Côte Saint-Thibault, la seconde au fond du Vallon de PARADIS.

LA GLORIETTE

Aux XV^{le} et XVI^{le} siècles mention est faite de cette petite exploitation rattachée à la Paroisse Saint-Thibault. On y accédait en empruntant à la sortie Ouest de Joigny le chemin de la Voie aux Vaches appelée aussi, après 1870, «*Chemin de la Croix des Volontaires*» (croix aujourd'hui disparue). L'exploitation était toute proche de la forêt de Saint-Aubin.

Le recensement de 1764 y révèle la présence d'un fermier et de sa famille, mais depuis longtemps les bâtiments ont été abandonnés et de nos jours il ne reste plus que quelques ruines signalées sur les cartes I.G.N.

LA GROTTE

Suivez le Faubourg de Paris et avant d'atteindre la limite de la commune de Joigny, tournez à droite dans la rue de Paradis, passez devant les usines Stypen et Mizeret et continuez. La rue se transforme alors en route carrossable qui se terminera à moins d'un kilomètre dans la cour d'une fermette, entre la maison d'habitation et les hangars : vous serez au hameau de la Grotte, adossé à la forêt.



La ferme de la Grotte

C'est aujourd'hui un modeste lieu d'élevage; les champs d'alentour sont des pâtures pour des chevaux, des ânes, des moutons. Quant aux terres emblavées elles produisent la nourriture nécessaire aux animaux et aux volailles.

Les deux ménages d'une même famille qui vivent là, en bordure de forêt ne se lasseront-ils pas de leur isolement? S'il en était ainsi cette ferme pourrait, comme les autres écarts forestiers, être abandonnée. Pour le moment les habitants de la Grotte semblent apprécier le calme de la vie champêtre et une certaine liberté.

BEAUREGARD

Chacun connaît à Joigny, le site de BEAUREGARD depuis que l'O.T.S.I., par ses animations estivales, y a reconstitué des scènes historiques qui ont attiré de nombreux spectateurs.

Pour atteindre ce lieu il faut gravir le chemin de la Collinière ou monter la route de Cerisiers (D.20) jusqu'à l'orée de la forêt. Là une croix de pierre marque l'entrée du chemin qui conduit à un ensemble de constructions délabrées, vestiges du petit château des Comtes de Joigny.

Dans son «*Histoire de la ville et du Comté de Joigny*» Louis Davier a écrit en 1723 :

«*Le Seigneur de Joigny a une «maison» à Beau-Regard assise à un demi-quart de lieue au dessus de Joigny, costé de septentrion... Elle était autrefois fermez (sic) de murailles avec une chapelle attenante, celle-ci est ruinée.*» (Davier P.19)

Ces quelques notes prouvent qu'il y a près de trois siècles le petit domaine des Comtes de Joigny était déjà en fort mauvais état.

Il est probable que le «*chastel de Beau-Regard*» fut construit au XVI^e siècle. D'importants travaux de terrassement entrepris en 1850 ont permis de découvrir à fleur de terre un ensemble de fondations correspondant approximativement au plan du château, tel que Davier l'avait décrit.

Selon notre historien, dans une cour quadrangulaire de trente cinq mètres de côté, un bâtiment à la longue façade «*avec avant corps et arrière corps d'hostel, deux chambres, une garde-robe et une galerie*» occupait le côté exposé au soleil. Une muraille doublée d'un fossé large de cinq mètres entourait ce terre-plein sur lequel un grand parterre avait été aménagé devant le logis. Une grange, une écurie, une chapelle complétaient les constructions; un puits jouxtait l'habitation.

Ce domaine seigneurial de quelqu' importance et si proche des Bois du Comté fut certainement un rendez-vous de chasse car ce divertissement fut de tout temps très apprécié des nobles et de leur suite.

Ce domaine seigneurial de quelqu' importance et si proche des Bois du Comté fut certainement un rendez-vous de chasse car ce divertissement fut de tout temps très apprécié des nobles et de leur suite.

Au delà des murs de la petite enceinte et des anciens jardins trois grandes allées partaient en éventail et formaient dans la forêt trois magnifiques avenues. Celle du milieu, large de plus de treize mètres offrait «aux cavaliers et à leurs destriers, aux haquenées et chars des dames, aux officiers, fauconniers, pages, piqueurs, valets et meutes, la possibilité de manoeuvrer sans difficulté» (28). Cette vaste allée ne serait-elle pas devenue la longue AVENUE de la BRIFFE?

Tous les personnages qui componaient la suite luxueuse du Comte de Joigny gagnaient Beau-Regard par la Collinière, suivaient un long chemin bordé d'arbres qui aboutissait à la Croix de Beauregard puis pénétraient dans la cour du «chastel».

A la fin du XVIIIe siècle cette croix fut brisée. Les nombreux charrois forestiers qui empruntaient cette voie creusée d'ornières pour descendre les troncs à Joigny la renversèrent-ils? ou fut-elle détruite par vandalisme?. De toute façon après la Révolution on l'oublia!



Le domaine de Beauregard

Louis Gabriel Neuville de Villeroy, dernier comte de Joigny monta sur l'échafaud le 14 avril 1794. Toutes ses possessions recueillies par ses héritiers furent confisquées et vendues comme bien national.

L'ancien château ruiné de Beauregard fut acquis par des propriétaires successifs. Ils en firent un domaine agricole qui prospéra, le parterre et les jardins devinrent des terres de cultures.

28.- Davier (Histoire de la Ville et du Comté de Joigny) P 19

Vers 1850 il fut nécessaire de construire de nouveaux bâtiments. Des travaux de terrassement entrepris pour éléver une grange permirent de mettre à jour une partie des fondations des édifices anciens et des murs d'enceinte. Le creusement d'un puits entraîna la découverte des débris de la Croix cachés sous les ronces et les épines...

Soigneusement recueillis ils furent confiés à Monsieur Feneux, entrepreneur jovinien chargé de sa reconstitution fidèle puis de sa réimplantation à peu de distance de l'endroit où l'avait fait éléver jadis le Comte Louis de Sainte Maure et telle que nous la voyons de nos jours.

Dressée sur un soubassement de maçonnerie la haute croix de pierre au fût écusonné aux armes des Sainte-Maure repose sur un chapiteau qui porte la date 1558, sans doute également celle de la construction du petit château.

L'Abbé Jay, curé de Saint-Thibault, décida de bénir la Croix restaurée et choisit la Procession des Rogations pour marquer l'événement. A cette occasion le Calvaire fut enrubanné et couvert de fleurs.

Ce fut une véritable fête dont chacun parla longtemps (29).



La Croix de Beauregard

29- D'après l'abbé Dechambre (Article du journal "Notre Saint-Thibault" Page 164).

Le hameau de Beauregard avait vu se dérouler avant la Révolution un épisode plus dramatique.

Depuis la fin du XVIIe siècle les régiments de cavalerie en garnison à Joigny venaient régulièrement manoeuvrer sur le plateau qui fut en 1777 le théâtre d'un événement navrant. Une épidémie de morve décima les chevaux du régiment Reine Dragons et, à la consternation des officiers et hommes de troupe, un matin, toutes les montures, sans exception furent conduites en un lugubre cortège à Beauregard où elles furent abattues puis enterrées aux Bruyères (30).

A l'époque de la restauration de la Croix, la route de Dixmont-Cerisiers vient d'être créée. Un pavillon de maître et divers bâtiments ont été construits à l'emplacement du château disparu, une ferme et une tuilerie se sont ajoutées à l'ensemble. Le domaine agricole s'étend au Sud sur plus de quatre vingt arpents de terres labourables situées entre le hameau et le lieu-dit «*Les Bruyères de Beauregard*». La vie devient très active sur le plateau.

Mais l'industrialisation qui se développera après la première guerre mondiale entraînera la fermeture de la tuilerie artisanale et l'exploitation de la ferme cessera en 1972 entraînant l'abandon du hameau.

Une partie des terres de culture fut louée à un cultivateur jovinien Monsieur Calmus. L'autre partie va permettre de réaliser un projet du maire Roger Mouza : la création de l'aérodrome de Joigny-Beauregard. Primitivement installée dans la plaine d'Epizy, il devenait nécessaire d'éloigner la piste d'atterrissement de la ville, de ses zones industrielles, des grandes voies de communication. Les sites de Beauregard et des Bruyères offraient des avantages certains : terrains plus stables et plus secs (impossibilité d'inondations), proximité de la route de Dixmont, sol pratiquement plat sur lequel pouvait être aménagée une piste longue de mille mètres pour avions légers et bimoteurs. La réalisation demanda plus de sept ans et l'inauguration par le maire Philippe Auberger eut lieu le 18 juin 1978.

Voici évoquée succinctement l'évolution des ECARTS DE JOIGNY. Certains ont disparu, d'autres font maintenant partie intégrante de la ville mais tous, à des époques différentes, ont contribué à forger l'HISTOIRE de LA CITE et pour cela ils méritent de ne pas disparaître de la mémoire des Joviniens.

